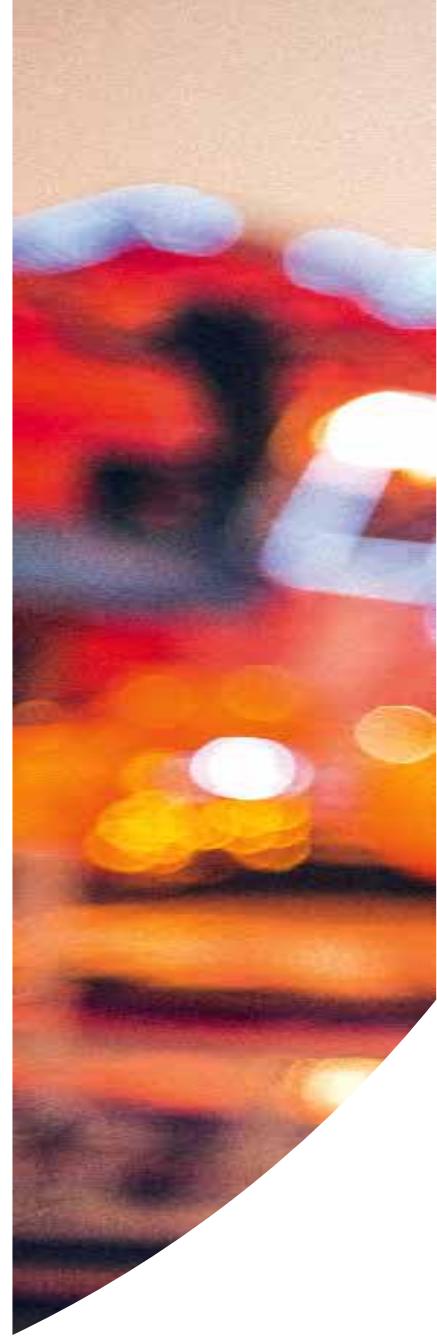


ENTREZ DANS LE RESEAU DU DIVERTISSEMENT



MULTIPLIERS LES ÉMOTIONS !



SYNDICAT NATIONAL DES ESPACES DE
LOISIRS, D'ATTRACTI0NS ET CULTURELS

LOISIRS & CULTURE

2020



LE SNELAC

Le Syndicat National des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels est **une organisation professionnelle ouverte à tous les sites de loisirs et culturels** recevant un public familial dans un espace clos et thématisé. En tant que syndicat patronal de la branche des Espaces de Loisirs, d'Attractions et Culturels, il négocie la convention collective nationale de la branche.



LES MISSIONS DU SNELAC

Le Snelac offre aux exploitants des sites de loisirs et culturels :

- **Une mise en réseau avec des professionnels dynamiques et responsables** : des commissions thématiques et des séminaires sont organisés.
- **De l'information analysée en temps réel** : des nouvelles réglementations aux nouvelles tendances, tous les sujets sont traités.
- **La défense de leurs intérêts** : reconnu par les pouvoirs publics, le Snelac siège dans les principales instances stratégiques (AFDAS, AFNOR, Atout France, DGSCGC, Ministère de l'économie, etc.)
- **Un accompagnement opérationnel et stratégique** : des fiches pratiques, des modèles, des documents et des outils pratiques d'aide à l'exploitation sont mis à disposition.
- **De la visibilité** : le fil d'actualité diffuse l'ensemble des informations du secteur et permet de relayer les communications de ses sites membres.

Le Snelac représente aujourd'hui un réseau de plus de 500 entreprises. Il regroupe les entreprises des loisirs et de la culture dans leurs diversités : parcs d'attractions, parcs aquatiques, parcs à thème ou à vocation scientifique, parcs animaliers, sites culturels, musées, châteaux et sites naturels.

Leaders du tourisme de proximité, les adhérents du Snelac s'inscrivent dans **une dynamique de croissance et d'innovation constante** avec comme impératifs la sécurité et la qualité pour un développement équilibré et durable.

LA FORCE D'UN RÉSEAU

Le Snelac vous propose de jouer un rôle actif en mettant votre savoir-faire au profit des exploitants. Comme toute exploitation, un parc d'attractions, un site culturel, un parc aquatique, animalier ou à thème, possède une multitude de besoins que seules des relations commerciales durables et de confiance peuvent combler.

LES ADHÉRENTS DU SNELAC



LES VALEURS DU SNELAC



LE SNELAC OUVRE AVEC



UN SYNDICAT JEUNE ET DYNAMIQUE

2017
La représentativité du Snelac est renouvelée.

2014
La Convention Collective Nationale fête ses 20 ans.

2012
Le Snelac rassemble 98% du chiffre d'affaires du secteur.

1999
De nombreux équipements à vocation culturelle adhèrent au Snela qui ajoute à son nom le « c » de « culturel » devenant Snelac.

1998
France Parcs devient Snela pour s'adapter au développement exponentiel du marché des loisirs familiaux des années 90 entraînant la multiplication des équipements.

1994
Création de la convention collective nationale.

1983
Création de France Parcs qui réunit les propriétaires de parcs de loisirs et d'attractions.



UNE ÉQUIPE À VOTRE SERVICE

Le SNELAC c'est une équipe de permanents dédiée pour répondre à vos questions. Il offre assistance et conseil à ses membres sur des questions sociales, fiscales ou tout simplement sur des questions d'exploitation.

Le SNELAC c'est également une ligne d'urgence et un appui en cas de situation de crise. Une hotline est disponible 24h/24 et 7/7 pour obtenir un soutien stratégique, opérationnel et médiatique.

DES OUTILS D'AIDE A L'EXPLOITATION

Le SNELAC se tient aux côtés des exploitants en mettant à leur disposition des outils opérationnels. Il collecte les expériences et informations de ses adhérents, les optimise et les diffuse à l'ensemble de ses membres. Le site internet du SNELAC offre un accès privatif à ses membres. Cet extranet met à disposition des fiches pratiques, des modèles de documents et des outils pratiques d'aide à l'exploitation. Un espace talents pour recruter des professionnels du secteur et l'annuaire des membres.

UN OBSERVATOIRE DU SECTEUR

Le SNELAC veille et analyse le secteur et son environnement. Il pilote différents observatoires pour anticiper les tendances notamment sur la législation fiscale, les avancées sociales et techniques, les attentes des visiteurs, les projets et les investissements. Un outil indispensable pour étoffer les outils d'analyses statistiques et coordonner des projets avec les institutions nationales.

UNE VÉRITABLE FORCE DE LOBBYING

Reconnu par les pouvoirs publics, le SNELAC siège dans les principales instances stratégiques. La législation, les normes ou la fiscalité impactent directement votre exploitation. C'est pourquoi le SNELAC porte la voix de votre structure auprès du gouvernement, des institutionnelles, des administrations, des élus et de toutes les parties prenantes de notre secteur pour **défendre vos intérêts**. TVA, taxe foncière, taxation des CDD et tant d'autres combats ne peuvent être remportés que si les entreprises du secteur s'unissent.

UN COORDINATEUR POUR LES ACTIONS GROUPEES

Les évolutions législatives interviennent parfois à des périodes critiques. C'est pourquoi le SNELAC est sur le qui-vive pour réagir rapidement en mobilisant les acteurs et en coordonnant les actions. Sondages flash, communiqués et interventions auprès des élus sont autant de moyens pour faire entendre votre voix auprès des parlementaires.

UN ACTEUR DE LA PROFESSIONNALISATION DU SECTEUR

Le SNELAC fait connaître et valorise la diversité des activités et des métiers des sites de loisirs et culturels. Le SNELAC est engagé dans des postes-clés des différentes structures nationales pour promouvoir le secteur et travailler sur les normes en vigueur et à venir, afin d'anticiper au mieux les changements.

LOISIRS & CULTURE

PARCS ANIMALIERS



SITES CULTURELS



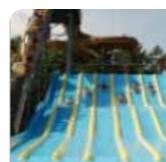
PARCS D'ATTRACTIOMS



PARCS À THÈMES



PARCS AQUATIQUES



Le métier des exploitants de sites de loisirs et culturels est d'accueillir des visiteurs et leur faire vivre une expérience riche en émotion. Il implique des responsabilités : vis-à-vis des visiteurs avec la sécurité comme priorité ; des salariés les faire rester et évoluer grâce à la formation ; et des territoires pour les faire vivre. Ce sont ces responsabilités et ce professionnalisme que le SNELAC coordonne et promeut.

FÉDÉRER

Le SNELAC rassemble des exploitants. Il organise des rencontres, coordonne l'échange et le partage d'expérience. Cette cohésion constitue une force commune.

DEFENDRE

Reconnu par les pouvoirs publics, le SNELAC siège dans les principales instances stratégiques. Il porte la voix des espaces de loisirs et culturels et défend leurs intérêts. Force de proposition, il est un acteur incontournable du tourisme.

ACCOMPAGNER

Le SNELAC se tient aux côtés des exploitants en mettant à leur disposition des outils opérationnels. Il collecte les expériences et informations de ses adhérents, les optimise et les diffuse à l'ensemble de ses membres.

PROMOUVOIR

Le SNELAC fait connaître et valorise la diversité des activités et métiers des sites de loisirs et culturels. Il contribue à la bonne image du secteur, s'attache à développer son attractivité et démontrer les opportunités qu'il offre.

INFORMER

Le SNELAC veille et analyse le secteur et son environnement. Il pilote 4 observatoires pour anticiper les tendances : économie, social, sécurité et satisfaction. Il diffuse une information ciblée de qualité qui nourrit les réflexions et données de l'activité.

DÉVELOPPER

Syndicat patronal, le SNELAC dialogue avec les partenaires sociaux de la branche pour faire progresser une politique sociale adaptée aux spécificités des sites.



DE L'INFORMATION EXCLUSIVE

UN LIEU D'ÉCHANGE PRIVILEGIÉ

Le fil d'actualité du SNELAC diffuse l'ensemble des informations du secteur et permet de relayer les communications de ses sites membres. Il est constitué de veilles hebdomadaires, de flashes d'alerte, de communiqués et articles soigneusement rédigés sur l'actualité, les bonnes pratiques, les tendances, le décryptage des nouveautés, etc.

Le site Internet www.snelac.com où trouver des informations sur les adhérents, les actualités du secteur et les partenaires du SNELAC. Les adhérents du SNELAC disposent également d'un espace réservé dans lequel ils ont accès à des analyses, des modèles de documents ou encore des fiches pratiques.

ILS NOUS FONT CONFiance

En plus de 30 ans, le SNELAC est passé d'une simple association d'exploitants à une organisation patronale représentative négociant l'avenir de toute une branche professionnelle.

Toujours à l'écoute de ses membres, le SNELAC accueille de plus en plus d'acteurs du divertissement et travaille en continu pour améliorer ses services.

De plus en plus d'entreprises rejoignent le SNELAC, vous pouvez les retrouver sur :

www.snelac.com

Lieu de convivialité et d'échanges, le SNELAC organise et coordonne de nombreuses commissions, afin de favoriser l'échange d'expérience entre les adhérents et développer des outils opérationnels. C'est en se fédérant autour d'un projet commun que les entreprises sont plus fortes et disposent d'une information privilégiée et pertinente, mettent en commun des ressources et collaborent ensemble pour gagner en compétitivité.



LES COMMISSIONS DU SNELAC

Composées d'adhérents impliqués, les commissions du SNELAC traitent de problématiques transversales ou spécifiques à chaque type de site.

- Des commissions transverses : juridique, fiscal, social, sécurité, nouveaux projets, développement durable, marketing, boutique, accessibilité, restauration, international.
- Des commissions thématiques : aquatique, attractions

ENSEMBLE...

LES RENCONTRES DU SNELAC, LE GRAND RASSEMBLEMENT DE LA PROFESSION

Temps fort de l'année, les Rencontres du SNELAC permettent à tous les adhérents d'échanger, de mutualiser et de rencontrer leurs pairs tout en participant au développement du secteur des sites de loisirs.

Les Rencontres du SNELAC se déroulent chaque année dans un site adhérent.



Rencontres 2019 - Parc Astérix

Le Workshop du SNELAC est réservé au développement de liens avec les partenaires qui proposent produits et services. Ils présentent leurs activités aux adhérents qui découvrent ainsi l'offre existante répondant à leurs attentes.



Workshop 2018 - Puy du Fou



Diner de gala 2018 - Puy du Fou



Séminaires thématiques 2019 - Parc Astérix

La soirée de gala et la visite thématique vous permettent de découvrir le savoir-faire d'un site adhérent.

...MULTIPLIONS LES ÉMOTIONS !



Multiplier les émotions !

SNELAC
2 rue de Constantinople
75008 PARIS
www.snelac.com

Marine PAPIN
Chargée de mission
marine.papin@snelac.com
Tél : +33 (0)7 81 01 28 72

RETRouvez le Snelac sur les réseaux sociaux

